

SYNTHESE DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Le conseil municipal s'est réuni le 20 mars 2026 pour l'installation de la nouvelle équipe.

- **Alexandre Robin** a été élu maire avec 14 voix.
- Le conseil a fixé à **2 le nombre d'adjoints** : Marc Fontanié (1er adjoint) et Laure Félicetti (2e adjointe).
- Plusieurs **délégations** ont été accordées au maire, aux adjoints et aux agents pour faciliter la gestion communale.

Quatre **conseillers délégués** ont été nommés :

- Franck Saïdi : travaux
- Virginie Morand : personnel communal
- Monique Payre : événementiel
- Amandine Malossane : tourisme et PNRV

Le conseil a également désigné les représentants dans différents **syndicats et organismes** (ASA du Besset, SIERS, PNRV, SID, SDED, etc.).

Les **indemnités des élus** ont été fixées (maire, adjoints et conseillers délégués) dans les limites réglementaires.

Enfin, la charte de l'élu a été lue, et quelques points divers ont été abordés : organisation des communications entre élus, signalement de chenilles processionnaires à Meymans et agenda des prochaines réunions

Vous pouvez retrouver l'intégralité des procès-verbaux sur le site internet de la mairie : <https://www.beauregard-baret.fr> ou sur les panneaux d'affichage

Beauregard-Baret

Horaires : Lundi, samedi et dimanche : Fermé
Mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h
Mercredi : de 13h à 16h30

Adresse : 1A place de la Mairie – Hameau de Meymans - 26300 Beauregard-Baret

Tél. : [04 75 48 80 88](tel:0475488088)

SYNTHESE DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2026

Le conseil municipal de Beauregard-Baret s'est réuni le 9 avril 2026 sous la présidence du maire Alexandre Robin.

Le procès-verbal du 20 mars 2026 est approuvé.

Finances

- Approbation du **compte de gestion 2025** et du **compte administratif 2025**
- Validation de la **reprise des résultats 2025**
- **Pas d'augmentation des taux d'imposition en 2026** :
 - Foncier bâti : 30 %
 - Foncier non bâti : 43,90 %
 - Taxe d'habitation : 11,35 %
- Vote du **budget primitif 2026**

Urbanisme

- Mise en place du **droit de préemption urbain (DPU)** sur les zones U et AU des deux villages.

Environnement

- Validation d'une **étude trajectographique des falaises** pour le village de Beauregard
- Montant : **4 930 € HT (5 916 € TTC)**

Ressources humaines

- Fixation du **taux d'avancement de grade à 100 %** pour certains postes (adjoint administratif, ATSEM).

Patrimoine

- Travaux de la **Croix Sainte-Anne** (correction de la délibération précédente 011-2026 sur la récupération des fonds liés aux réparations) :
 - Indemnité assurance : 3 210,66 €
 - Franchise à récupérer auprès de la société Annequin : 1 517,34 €

Bâtiments scolaires

- Projet de **rénovation thermique de l'école Félicien Chabert**
- Montant estimé : 33 794 € HT
- Demande d'aide financière au SDED (20 à 50 %)

Intercommunalité

- Désignation des délégués aux commissions de Valence Romans Agglo.

Informations diverses

- Mise en place des **commissions communales**
- Organisation des cérémonies :
 - Route du Souvenir : 25 avril 2026
 - 8 mai à Beauregard
 - 11 novembre à Meymans
- Lancement du **projet de territoire de l'Agglo** avec réunions entre avril et juin 2026.

Beauregard-Baret

Horaires : Lundi, samedi et dimanche : Fermé
Mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h
Mercredi : de 13h à 16h30

Adresse : 1A place de la Mairie – Hameau de Meymans - 26300 Beauregard-Baret

Tél. : [04 75 48 80 88](tel:0475488088)